



FEDERATION INTERNATIONALE DE BOULES

1558 rue Claires Fontaines - 01150 Saint Vulbas

TEL : (33) 04 74 46 49 39 - Email : fiboules@sfr.fr



**Madame, Messieurs les Membres
Du Comité Directeur**

Objet : Candidature au Championnat du Monde 2019 à Lyon

Saint Vulbas le 17 mars 2019

Madame et Messieurs les Membres du Comité Directeur,

Dans le dossier cité en objet qui a fait débat par échanges de mails entre nous, la commission souhaite apporter les précisions suivantes.

En aucun cas la Fédération Française du Sport Boules et ses représentants que nous avons rencontrés ont été mis en cause dans la gestion de ce dossier. Nous avons même constaté qu'ils souhaitaient répondre à certaines de nos demandes.

Nous sommes conscients que la France a proposé une organisation inédite, mais ce n'est pas pour autant que notre fonctionnement, tant au regard des statuts qui régissent notre fonctionnement actuel que celui du respect de ses dirigeants doit être négligé.

En effet, une société privée, mandatée par la FFSB est devenue le troisième élément qui a été pris en compte dans la décision prise par la commission que vous avez nommée.

Nous proposons qu'un contrat définisse les engagements de chacun, cette demande est restée sans réponse. Elle a également souhaité que certaines conditions soient remplies, principalement des excuses. Ce n'est pas un problème de personnes mais un respect des dirigeants que nous sommes. En demandant des excuses, la commission a entrevue la possibilité de renouer le dialogue, en vain.

Certains d'entre vous, comme nous, sont déçus de voir la situation actuelle et nous espérons qu'elle s'améliorera rapidement pour que le Sport Boules sorte vainqueur de cette épreuve.

Au cours des échanges de ces derniers jours, certains d'entre vous ont évoqué une évolution à prévoir dans le futur, et nous pensons également qu'il est indispensable que la FIB se projette dans l'avenir et prévoit un fonctionnement adapté pour ce type d'organisation.

La commission vous avait laissé un délai (vendredi 15 mars à 18 H 00) pour vous prononcer.

La commission a été étonnée de voir que certains d'entre vous ont voté pour 3 personnes, attitude qui ne respecte pas les statuts.

Aujourd'hui le résultat du vote du comité directeur est le suivant:

Contre l'organisation à Lyon : 7

Pour l'organisation à Lyon : 2

Ne se sont pas prononcés : 5

En conséquence, la commission estime avoir terminé le travail que le comité directeur lui avait confié lors du comité directeur du 8 février dernier.

Les membres de la commission mandatés
par le Comité Directeur de la FIB

F. RUIS - Y. KAFI - P. HERNANDEZ